



Non-discrimination

J'ai les mêmes droits que tout le monde :

- Être aidé
- Être accompagné et respecté comme je suis



Libre choix, consentement éclairé et participation de la personne

Je dois recevoir des informations faciles à comprendre sur mon accompagnement
J'ai le droit à un projet personnalisé adapté : il s'appelle PIA
J'ai le droit d'être aidé



Droit à l'autonomie

Je peux circuler librement
Je peux être accompagné si j'en ai besoin
Je peux avoir une vie sociale en dehors de l'établissement
Je dispose de tous mes biens et de mes ressources financières, sauf si le juge dit non



Droit à une aide adaptée

J'ai le droit à une aide personnalisée tout au long de ma vie



Droit à l'information

J'ai le droit à une information simple et complète :

- Sur mon accompagnement
- Sur mes lieux de vie
- Sur les autres possibilités d'accompagnement
- Sur le respect de ma vie personnelle



Prévention et soutien

J'ai le droit à un soutien dans les moments importants :

- Le soutien peut être celui de ma famille
- Le soutien peut être celui des professionnels



Droit au respect des liens familiaux

J'ai le droit à une aide pour maintenir mes liens familiaux



Droit à la citoyenneté

L'établissement doit m'aider :

- À connaître mes droits
- À respecter mes devoirs



Droit au refus

Je peux dire non aux aides proposées
Je peux en demander le changement



Droit à la dignité et à l'intimité

J'ai le droit à :

- Une intimité
 - Une vie affective et sexuelle
- Je dois respecter les choix de l'autre



Droit à la protection

Mes informations personnelles sont privées, je dois donner mon accord pour les partager
J'ai le droit :

- D'être protégé
- D'être en sécurité
- D'être soigné



Droit à la pratique religieuse

J'ai le droit au respect de ma religion

